ASSOCIATION SPORTIVE (A.S.)
COLLEGE DIEUZAIDE – PECHBONNIEU

UNSS Union Nationale du Sport Scolaire — collège Pechbonnieu — Haute-Garonne — académie Toulouse

Fiche d'inscription 2023-2024

Identification : *réservé à l'enseignant :* Licence n°25265……

Nom : Prénom : Sexe : ☐ Fille ☐ Garçon

Né(e) le : / / Classe : Mail élève : ☎ élève :

Adresse élève :

Activité(s) *plusieurs choix possibles quand les horaires sont compatibles ⇨ dans ce cas,* ***classer les activités choisies*** *par ordre de préférence (1 = 1er choix)*

☐ Athlétisme	☐ AthléFit	☐ Cirque	☐ Handball
☐ Goshin Taï Jutsu	☐ Raid Nature Multisport	☐ Tennis de table	☐ Tir à l'arc

Fiche Urgence : mail d'un parent : *Obligatoire pour des raisons assurancielles*

Parent(s) représentant(s) légal(aux) - Nom(s), prénom(s) et adresse(s) :

Personnes à contacter en cas d'accident (cela peut bien sûr être les parents) :

① Nom-Prénom : Lien avec l'élève : /☎ :

② Nom-Prénom : Lien avec l'élève : /☎ :

Sécurité sociale : Assurance scolaire : (n°contrat & compagnie)

Nom, adresse et ☎ du médecin traitant :

Remarques liées à la santé de l'élève (PAI, PPS, allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

Date du dernier rappel antitétanique : / / *(rappel tous les 5 ans)*

En cas d'urgence, un élève accidenté est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille. Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention des médecins urgentistes

Autorisation Parentale : Je soussigné(e) représentant légal :

- Autorise à participer aux activités de l' AS du Collège Dieuzaide*.
- Donne mon accord pour la diffusion de représentations photos/vidéo de mon enfant, dans le cadre de l'AS(cf.info) ☐ OUI ☐ NON
- Autorise le professeur responsable, à faire pratiquer, une intervention médicale/chirurgicale en cas de nécessité. ☐ OUI ☐ NON

Fait à Le / / Signature :

*Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Commande de Tee-shirt de l'Association sportive

Tarif :	le 1er à 10€ et 20 € pour les autres

Taille	XXS	XS	S	M	L	XL
Quantité						

Total : €